



DESCRIPTION DE POSTE

Mécanicien / Électromécanicien

Département :	Production
Localisation :	Dégelis
Superviseur immédiat :	Superviseur maintenance
Remplaçant/Substitut :	Superviseur maintenance

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du Superviseur maintenance et en collaboration avec le personnel déjà en place, le/la titulaire du poste est responsable de veiller au bon fonctionnement des équipements de production, de déceler et solutionner les problématiques et participer aux activités de maintenance préventive pour en favoriser l'utilisation optimale.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Effectuer les réparations, le dépannage, l'ajustement des équipements et le troubleshooting d'ordre mécanique, électrique, pneumatique, hydraulique et électropneumatique, de façon sécuritaire;
- Effectuer la maintenance sur divers équipements au niveau des systèmes électriques, électropneumatiques et de pompage;
- Effectuer la programmation de cellule robotique;
- Préparation et mise en marche des divers équipements de la ligne de production;
- Inspecter les appareils en fonction et en assurer le bon fonctionnement;
- Procéder au set up et aux ajustements des divers équipements des lignes de production selon les spécifications du produit à faire;
- Compléter les registres requis;
- Respecter l'application des exigences en matière de sécurité alimentaire;
- Participer aux maintenances préventives et aux réparations lors de bris d'équipement.
- Participer à l'entretien général du bâtiment;
- Participer à l'élaboration et la réalisation de divers projets d'amélioration continue;
- Collaborer aux projets d'amélioration techniques.

QUALIFICATIONS REQUISES



- DEP en électromécanique ou mécanique;
- Posséder un minimum de trois années d'expérience;
- Posséder de l'expérience dans le domaine alimentaire (un atout);
- Automne, responsable et fiable;
- Avoir une capacité d'analyse aiguisée;

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail de jour et de semaine seulement;
- Régime d'assurances collectifs avantageux;
- Possibilité de temps supplémentaire;
- Prime d'assiduité de 2.00\$/H;
- Autres avantages sociaux concurrentiels.